



COMMUNIQUE DE L'USP du 11 juin 2018

La victoire des grévistes du Rouvray est un pas en avant décisif dans la marche pour une autre psychiatrie.

Après deux mois et demi de mobilisation et quinze jours de grève de la faim menés par sept salariés, la création de 30 postes a été obtenue ; le protocole d'accord entre les deux parties a été signé vendredi 8 juin.

Depuis le 22 mai, sept salariés encartés dans quatre syndicats (CGT, CFDT, CFTC, SUD) avaient fait une grève de la faim. Ces derniers jours, il y eut 1 100 personnes dans les rues de Rouen en soutien aux grévistes, l'évacuation par le Samu de trois grévistes de la faim, puis le 7 juin au matin, une manifestation mêlant soignants et cheminots, qui a bloqué la zone industrielle. Ce n'est qu'alors que la directrice de l'ARS, sous pression de la préfecture, a accepté de revenir à la table des négociations.

Les grévistes ont obtenu notamment :

1. La création et le financement de 30 postes sans que ces postes soient retirés à d'autres établissements de la région (les salarié-e-s ont refusé les premières propositions qui étaient de 40 postes mais redéployés à partir d'autres hôpitaux de la région).
2. L'attribution d'une unité d'hospitalisation pour les adolescent-e-s. Et les postes nécessaires à la création de cette unité seront des postes supplémentaires, au moins 10.
3. Projet restant à finaliser d'ouverture d'une UHSA (unités pour détenus).

La détermination de ces collègues a ainsi fait reculer le gouvernement, représenté par l'organisme de tutelle, l'ARS. La crise du Rouvray est symptomatique de la crise du secteur de la santé. A force d'économies drastiques, de diminution de personnels, de management destructeur, les conditions de travail des soignants comme les conditions d'accueil des patients sont devenues souvent indignes. On peut parler de maltraitance institutionnalisée, dans les hôpitaux psychiatriques comme dans les EHPAD.

C'est au nom d'une éthique professionnelle à restaurer que les grévistes du Rouvray ont fait cette grève de la faim. Nous leur exprimons notre admiration et notre reconnaissance.

Ce fut l'occasion pour eux et pour leurs collègues de témoigner de la maltraitance dont ils font l'objet, eux aussi.

Mais cette victoire arrachée in extremis est inquiétante : il a fallu que plusieurs salariés mettent leur vie en jeu pour l'obtenir !

Nous dénonçons l'attitude intolérable de l'ARS locale qui a refusé jusque dans les derniers jours de s'asseoir à la table des négociations. Elle déclara que les 52 postes réclamés par les grévistes ne faisaient que correspondre à l'absentéisme du personnel du Rouvray : elle en déduisait qu'il fallait remettre les malades au travail, non pas que les conditions de travail étaient excessivement délétères. Là-bas comme partout, les salariés en lutte se heurtent au silence méprisant, aux éléments de langage mécaniquement répétés de hiérarchies stupides.

Une mission d'audit fut effectuée dans cet hôpital en décembre 2016 ; elle fut publiée par les grévistes lors de cette grève. Cette mission d'audit se terminait en notant l'existence d'« un terreau favorable à l'émergence de risques psycho-sociaux et à l'émergence de souffrance au travail, de décompensation, de burn-out ou d'altération de la santé des personnels ». Ce qui était annoncé fin 2016 s'est ainsi réalisé.

Il y était préconisé la création de 56 postes, quatre de plus que les revendications des personnels, lesquels avaient initialement chiffré leurs besoins à 197, toutes catégories professionnelles confondues.

Depuis cette époque, quel est le bilan de l'action de la direction du Centre hospitalier du Rouvray, de l'Agence régionale de santé ? Nul ou pire que ça ?

Le président de la CME fut décrit dans la presse comme marchant du même pas que le directeur, lequel était aligné sur l'ARS porteuse d'une logique purement gestionnaire de réduction des dépenses. Cette lutte a montré que les médecins ont eu rôle très tardif ; mais à l'initiative de deux confrères, une pétition en soutien à leurs collègues infirmiers et aides-soignants fut signée par 47 de leurs collègues ; ce qui est gage d'un réveil collectif que nous saluons.

Un bémol enfin à propos du protocole d'accord. Nous nous inquiétons de la création d'une unité UHSA, qui est en projet dans le protocole d'accord. C'est la question de l'enfermement, de la politique sécuritaire, du droit des patients qui sont à mettre en débat.

Mais nous insistons sur l'essentiel : la belle lutte unitaire et courageuse du Rouvray ouvre la possibilité comme jamais depuis des années de parler des autres pratiques existantes, pour inventer une autre psychiatrie. Pour mettre un coup d'arrêt à cette politique destructrice.

Pascal Boissel
Président